

Le budget

[Français]

M. Jean-Marc Robitaille (Terrebonne): Madame la Présidente, je vous remercie de me donner l'opportunité aujourd'hui de participer à ce débat, et par le fait même de pouvoir m'exprimer sur les mesures contenues dans le Budget fédéral.

Pour faire un débat constructif sur ce Budget et être en mesure d'en apprécier toutes les nuances et les subtilités ainsi que les mesures, je crois qu'il importe de replacer le Budget dans son contexte, de l'examiner dans le cadre de la situation économique et budgétaire à laquelle nous sommes tous confrontés aujourd'hui.

Un des éléments de ce Budget que je me permettrai de soulever dès le départ, c'est qu'il ne comporte pas d'augmentation d'impôts et de taxes. C'est la première fois, de mémoire, qu'un Budget fédéral ne comporte pas une augmentation d'impôts ou de taxes et, quoi qu'en disent certains députés de l'opposition, dont le jugement est souvent affecté par de la partisanerie politique, ce Budget ne comporte aucune augmentation d'impôts et de taxes. La population canadienne s'est exprimée clairement et nous demandait de ne pas augmenter les impôts et les taxes et de couper dans les dépenses, la population canadienne étant consciente également du problème important que représente le déficit et la dette nationale pour l'avenir économique de notre pays.

En effet, bien que nous ayons ramené le rythme annuel de croissance de la dette de 24 p. 100 à moins de 10 p. 100 depuis 1984, la dette continue de monter plus vite que l'économie. Notre dette nationale, qui s'élevait à 200 milliards de dollars en 1984, est passée à 350 milliards de dollars cette année. L'augmentation étant représentée dans une mesure de 80 p. 100 par les intérêts composés sur les 200 milliards que nos bons amis libéraux nous ont légués comme héritage, en 1984. Il est important de rappeler que l'actuel déficit budgétaire, contrairement à ce que certains veulent bien laisser croire, n'est pas le résultat d'un manque de contrôle dans nos dépenses, mais bien le résultat d'une dette monstrueuse que l'ancien gouvernement libéral nous a laissée, et cela combiné d'un déséquilibre extraordinaire entre les revenus et les dépenses du gouvernement libéral de l'époque. C'est dans cet état que nous avons pris les finances publiques en 1984, et nos efforts ont été constants. Et je crois que les résultats, aujourd'hui, sont dignes de mention.

En effet, en 1984-1985, le solde du fonctionnement était déficitaire. Les dépenses courantes de programmes étaient supérieures d'environ 16 milliards aux recettes courantes. Ce qui veut dire que lorsque nous avons pris le pouvoir, en 1984, le gouvernement dépensait 16 milliards de plus que ce que nous recevions en termes de revenu d'impôts et de taxes, et il fallait effectivement emprunter ces 16 milliards.

Aujourd'hui, en 1990, ce solde est maintenant excédentaire, les recettes dépassant de neuf milliards les dépenses de programmes. Ce qui veut dire que maintenant, on ne dépense pas plus que ce que l'on reçoit. Au contraire, on dépense moins.

Par rapport au Produit intérieur brut, ce revirement de 25 milliards de dollars dans le solde de fonctionnement a fait passer ce solde d'une situation déficitaire de 3,6 p. 100 en 1984-1985, à un excédent de 1,4 p. 100 en 1989-1990, et toujours par rapport au Produit intérieur brut.

Je crois, madame la Présidente, qu'il est également important d'ajouter, pour le bénéfice de la population canadienne et des députés de cette Chambre, que ce revirement est attribuable, dans une proportion de 70 p. 100, à des compressions de dépenses.

Les Canadiens et les Canadiennes nous ont adressé un message clair: ils sont prêts à se serrer la ceinture, la population est prête à faire son effort, pour qu'ensemble l'on puisse réparer l'irréparable, mais elle exige de ses gouvernements et de ses représentants un effort concret dans les réductions des dépenses, et que les gouvernements puissent vivre selon leurs moyens.

Et le message a été bien reçu par le ministre des Finances et ce gouvernement. C'est pour cela que dans ce Budget, il n'y a pas d'augmentation d'impôts, il n'y a pas d'augmentation de taxes, mais plutôt une réduction significative des dépenses, soit une réduction d'environ sept milliards d'ici 1992.

À cela, il est important de rappeler que cette réduction des dépenses contenue dans le Budget fait suite à l'annonce faite en décembre dernier par le président du Conseil du Trésor, qui annonçait d'importantes réductions des dépenses de l'ordre de 1,4 milliard au cours des trois prochains exercices financiers.

• (1310)

Ces mesures ont pour objectif d'éliminer le gaspillage, de rendre les activités plus efficaces et d'économiser ces sommes. Par exemple, madame la Présidente, des projets de construction fédéraux ont été gelés, les déplacements des parlementaires et des fonctionnaires ont été restreints, certains restaurants parlementaires vont être fermés, deux avions à réaction du gouvernement sont vendus et plusieurs organismes fédéraux sont fusionnés ou carrément éliminés.

Voilà, madame la Présidente, des gestes courageux, des actions concrètes et responsables, afin de redonner au peuple canadien ce que nos prédécesseurs ont malheureusement compromis.

Madame la Présidente, le déficit est un problème national. Il exige une solution nationale.

Si nous voulons assainir les finances publiques, il faut que les gouvernements provinciaux fassent leur part, de la même façon qu'ils bénéficieront des retombées d'une